

## Réunion Commission Alpine du 20/03/2017

**Membres présents :** Philippe DELOR, Lionel CUSSET, Lionel PLARD, Daniel GARDETTE, Olivier RIVIERE, Patrick BOUCHALOIS, Pierre DEMAY, Philippe MATHIEU, Jean-Michel GUITTER, Catherine CHAUVEL.

**Membres annoncés en retard :** Frank BUTTEZ, Pierre MOREAU (président du Comité), Guy TONDEUR (trésorier du Comité) Frédéric ECHAVIDRE CTS.

**Excusés :** Olivier JOUVE,

**Absents :** Jean-Jacques BELMOND, Laurent CARSAC, Véronique BARTHELEMY, Philippe DEAT, François BARNERIAS, Patrick PELAT, Laurent COUDUN, Patrick PELAT, Eric CHASTANET

**Invité :** Vincent ESPITALLIER (Entraîneur du Comité d'Auvergne).

**Objet : Listes qualificatives aux Finales Nationales – Organisation des sorties de fin de saison.**

**Début de séance à 18h15**

Après correction de l'erreur de date de tenue de la finale de la Coupe de la Fédé au 7 et 8 avril 2017, le PV du 16 février 2016 est adopté à l'unanimité.

### **Retour des demandes d'intervention formulée par la commission au CTS lors de la dernière réunion**

Le président de la commission fait savoir qu'il n'a eu aucun retour de CTS sur aucun des quatre sujets. Concernant le courrier d'information aux clubs pour anticipation de la fin de saison et proposition de déplacements massifs de ces derniers sur les courses de fin de saison à Val d'Isère, s'il a été rédigé n'a jamais, ni été adressé au président de la commission, ni adressé aux clubs.

Les trois autres sujets restent eux sans réponses.

La réunion des entraîneurs des clubs pour sélection des enfants sur les échéances nationales, Coq, Finale de la Coupe de la Fédé, qui devait être à l'initiative du CTS n'a pas été organisée par ce dernier.

La commission remercie Vincent ESPITALLIER (entraîneur du comité) pour l'avoir provoquée le samedi 18 mars au Mont Dore. Ce dernier précise que la réunion a été tenue après en avoir échangé les préceptes avec le CTS.

Ont été retenus suite à la réunion des entraîneurs des listes de qualifiés sur « tapis vert » de jeunes compétiteurs pour les finales que sont les Coqs d'Or et la coupe de la Fédération.

### **Pour les Coqs d'Or**

Philippe DELOR précise qu'il n'a été cette année destinataire d'aucune information concernant les quotas et les délais d'inscription concernant les places comité sur l'épreuve. C'est une gestion ESF; si des infos ou programmes ont été adressés au comité, elles n'ont pas été réceptionnées par le président de la commission Alpine. Si des infos ont été données aux réunions de la CNA au siège de la fédé elles n'ont pas été répercutées. Le "process" d'inscription est donc à revoir pour l'année prochaine.

La date de dépôts des liste de qualifiés a été connue la veille de sa clôture sur renseignements pris par Pierre DEMAY. La liste d'inscrits faite par les entraîneurs lors de leur réunion a été établie en l'absence de données objectives compte tenu de la saison. Il a été tenu compte des résultats antérieurs (2016) et de l'attitude à l'entraînement. La commission avait aussi indiqué que les jeunes ayant gagné des participations à la Citizen et coupe de la Fédé ne soit pas retenus pour les coqs, de façon à ouvrir une participation à une finale à un maximum de jeunes du massif.

Philippe DELOR s'est adressé le soir même à Richard GRAVIER des ESF, qui a réceptionné les inscriptions tardives de l'Auvergne et fait suivre aux organisateurs de l'événement. Confirmation d'inscription a été reçue depuis.

### **Pour la Coupe de la Fédé**

Lors de la réunion des entraîneurs de la même façon que pour les Coqs d'Or, la liste des qualifiés a repris les résultats de la seule course U16 master, des résultats antérieurs (2016) et l'attitude à l'entraînement observée par les entraîneurs de club en interne à leur club.

Philippe DELOR dénonce l'absence de prise en compte des résultats des jeunes qui ont participé aux épreuves de Coupe de France Citadine. Vincent ESPITALLIER reconnaît qu'il est dommage de ne pas avoir tenu compte de ces participations et résultats sportifs, mais le quorum d'entraîneur réuni pour décision était unanime.

De plus, Philippe DELOR souligne que les clubs absents de la réunion, ne risquaient pas, de fait, de défendre les intérêts de leurs licenciés. "Cette gestion à l'urgence et sur "Tapis vert " ne peut ou ne pouvait que générer quelques "bug" ou incohérence".

Philippe DELOR s'engage à travailler à réparer les quelques injustices de qualifications sur la Coupe de la Fédération. Chaque année et sur toutes les éditions précédentes, il est arrivé à obtenir des inscriptions d'excédent de quota.

La problématique des inscriptions chez les dames en U14 devrait être réglée par son intervention.

### **Participation du comité d'Auvergne à la Finale de la Coupe de la Fédé – rappel des faits**

Philippe DELOR rappelle à la commission Alpine que l'encadrement sur la Finale de la Coupe de la Fédé a été inconséquent à plusieurs niveaux lors de l'édition 2016 et énonce le fait de ne pas l'avoir "digéré". Vincent ESPITALLIER le suit signifiant que, pour lui aussi, la situation vécue lui était resté "en travers de la gorge".

L'hôtelier hébergeur a fait part de son mécontentement car ni remercié, ni salué au départ des effectifs. Il rappelle qu'il a trouvé des cadavres de bouteille de bière dans les deux chambres des filles, alors qu'il souhaitait rester en règle avec la législation de l'accès à l'alcool aux mineurs dans son établissement.

De plus, le départ de l'équipe d'Auvergne avant la remise des prix alors que trois Auvergnats étaient sur les podiums des deux épreuves est difficile à accepter.

Il faut également noter l'absence de l'encadrement au comité de course des deux journées.

Jean Michel GUITTER demande que, dorénavant, les personnes ayant assuré l'encadrement de la coupe de la Fédé sur l'édition 2016 ne soient pas renouvelées afin de ne pas mettre le Comité d'Auvergne dans la difficulté et offrir une autre image de sa participation.

### **Saison 2016/2017**

Pour pallier l'absence complète de possibilité d'organisation de courses sur le Massif Auvergnat et pour s'inscrire dans la nouvelle formule de classement points de la FFS mise en place depuis cette saison, Jean Michel GUITTER souhaite que le Comité d'Auvergne fasse une demande de dérogation concernant la majoration des points pour les coureurs auvergnats n'ayant pas pu courir.

Philippe DELOR en profite pour nous faire par des nouveautés en matière de calcul de points.

La commission retient la demande. Le CTS sera chargé d'en faire la demande officielle auprès du service de la vie fédérale de la FFS.

### **Aide financière**

Dans la continuité du débat, Pierre DEMAY demande pourquoi le Comité ne demanderait pas une aide financière exceptionnelle à la Fédération pour louer un stade en Savoie et organiser un week-end entier de courses pour toutes les catégories. Philippe DELOR lui répond que la demande a peu de chance d'aboutir car selon lui la fédé n'a pas de ligne budgétaire pour une telle demande.

La commission retient cependant l'idée, et vu le caractère présent de la demande, insiste pour des interventions rapides du Président Moreau et du CTS.

### **Proposition de courses**

Proposition du Club d'Aubière pour reporter une course U10-U12-U14 au Samedi 25 mars au Mont Dore, sous son organisation.

Proposition du SC Mont Dore pour une course le dimanche U10-U12

Si à l'unanimité, tous les protagonistes savent qu'il y a de grande chance que ce soit une nouvelle fois la météo qui décide, le président de la commission demande aux deux promoteurs, à savoir le Ski Club d'Aubière et le Ski Club du Mont Dore de se rapprocher du BTR pour validation des propositions.

### **Les Courses de Fin de Saison**

Le courrier que devait adresser le CTS aux clubs du massif fait aujourd'hui cruellement défaut. L'envoi du PV de la réunion du 16 février a permis une information partielle et tardive des clubs. Malgré cela, les initiatives et prospections par les clubs ont démarrées.

Les courses de Val D'Isère devraient être fréquentées par les Clubs. Un échange sur les possibilités d'hébergements a lieu. Chacun donne ses adresses. Sur les courses la mutualisation d'encadrement devrait être effective.

### **Concernant les U10**

Dès le lendemain de la réunion du 16 février, Philippe DELOR a obtenu des organisateurs de la Toy la possibilité d'inscription d'un collectif Auvergnat de 35 coureurs U8 et U10 confondus. Les clubs en ont été informés dans la foulée par courriel. La liste définitive des candidats est en voie de finalisation. Philippe DELOR centralise les inscriptions de façon à respecter le quota consenti par les organisateurs.

Chaque club reste responsable de son déplacement. La mutualisation sur la course se fera par une prise en charge collective des coureurs. Si le géant du dimanche est jugé trop engagé, les U10 seront inscrits et les U8 seront en libre avec un encadrement mutualisé.

### **Proposition pour évaluation des U10 U12 aux fins de sélection comité 2016/2017**

- Pour les U10 le comportement et les résultats sur la TOY.
- Résultats sur les courses du Mont-Dore des 25 et 26 mars si elles ont lieu.
- Vincent ESPITALLIER propose d'amener des U10-U12 sur la JB Grange à Valloire Les jeunes en programme comité sur l'organisation habituelle du comité et les autres jeunes en déplacement club à la charge d'organisation des clubs. Il faudra faire vite car les délais d'organisation du déplacement sont très courts.

### **La tenue de la prochaine commission Alpine**

Il est retenu que la prochaine réunion de commission sera début Mai avec comme ordre du jour, le bilan financier et la constitution des effectifs du comité pour la saison 2017/2018.

**19h20 :** Frank BUTTEZ rejoint la réunion. Briefing et résumé de la réunion lui est fait par le président de la commission

Levée de séance à 19h30.